

EVALUATION FINALE DU PROJET “MECANISME DE REPONSE ET RESSOURCES POUR LES MIGRANTS (MRRM II)

Cette note d'évaluation présente un résumé des principales constatations, conclusions et recommandations, telles qu'identifiées par l'évaluateur à l'usage des principales parties prenantes, y compris en interne par le personnel de l'OIM et en externe par les partenaires du projet.

Evaluation type:	Evaluation indépendante interne finale
Evaluator(s):	SANO David Luther IOM Burkina Faso
Field visit dates:	du 01 au 10 juillet 2019
Final report date:	28 octobre 2019
Commissioned by:	la mission de l'OIM au Niger
Managed by:	Livia MANENTE, chargée de projet

Evaluation purpose: Elle vise à fournir une appréciation qualitative et quantitative des résultats achevés dans le cadre du projet MRRM II. Son but est d'informer une audience interne en occurrence l'équipe OIM de bureau pays, les unités spécialisées des bureaux OIM régional et global – afin que les leçons apprises et bonnes pratiques reconnues soient internalisées et permettent d'améliorer le développement et la mise en œuvre de projets futurs. Elle donne aussi au bailleur de fonds un portrait global de l'impact du projet au terme de sa mise en œuvre. En un mot, elle fait le bilan de mise en œuvre du projet et fait des recommandations du mécanisme global.

Evaluation criteria: Pertinence, Efficacité, Efficience et rapport coût –efficacité, Impact, Durabilité et Genre

Evaluation methodology: Entretiens, revue documentaire,

PROJECT SUMMARY

L'objectif global du projet MRRM phase II est de soutenir la réponse du Niger aux flux migratoires complexes qui traversent son territoire à travers le développement d'une approche efficace et holistique de gestion des flux migratoires mixtes. Plus spécifiquement, le projet vise à fournir une assistance directe aux migrants dans les centres de transit et sur les routes migratoires ; appuyer la réintégration socio-économique durable et efficace des migrants dans leurs pays d'origine ; favoriser une meilleure collaboration entre les pays d'origine, de transit et à certains niveaux le pays de destination ; et accroître la compréhension des communautés quant aux avantages d'un développement communautaire comme alternative à la migration irrégulière. Pour y parvenir durablement et procéder progressivement à un transfert de compétences, le renforcement des institutions gouvernementales nigériennes est inscrit comme un des clés de réussite du projet. Le projet couvre de ce fait trois composante à savoir, la gouvernance, la protection et le développement.

Project information:

Geographical coverage:	Niger , Cote d'Ivoire, Guinée Conakry, Cameroun, Sénégal, Mali, Sierra Leone .
Project type:	Assistance au retour volontaire et réintégration
Project code:	RT. 1258
Gender marker:	
Project period:	05 aout 2016 au 04 aout 2019

EVALUATION BRIEF

KEY FINDINGS & CONCLUSIONS

L'analyse de ces informations recueillies permet de conclure que :

◆ le projet s'est avéré **pertinent** au regard de sa logique d'intervention et de son alignement aux politiques et stratégies régionales et nationales en matière de gouvernance migratoire. Il prend en compte les priorités nationales ainsi que celles des bailleurs et répond bien aux besoins toujours d'actualité tant des partenaires institutionnels que des migrants et leurs communautés.

◆ le projet a été **efficacement exécuté** au regard de sa très bonne performance et de sa capacité à induire des changements dans son environnement. Exceptés certains changements escomptés en termes de gouvernance, les cibles planifiées ont été atteintes. Cela a produit des changements multiples et multiformes perceptibles à divers niveaux et hautement appréciés des bénéficiaires (institutions étatiques, migrants et communautés), même si des faiblesses apparaissent concernant les projets de réintégration et le dispositif de suivi évaluation.

◆ les ressources du projet ont fait l'objet d'une **gestion efficiente** vue la flexibilité avec laquelle elles ont été réadaptées lorsque des besoins sont apparus. Le temps et les ressources humaines ont été adéquatement utilisés et convenablement mis à profit pour produire les résultats attendus.

◆ L'**impact** du projet se décline sous différentes formes au niveau des acteurs et des cibles. Le projet a démontré sa capacité à répondre aux besoins des cibles. On note en plus des milliers de vies sauvées dans le désert nigérien, une prise de conscience dans la sphère institutionnelle quant à la nécessité de mettre en œuvre des politiques migratoires respectueuses des droits humains. Les leçons tirées des actions de réintégration ont donné naissance au nouveau modèle de réintégration actuellement en cours. Cependant, les capacités des institutions pour une gestion du phénomène migratoire complexe ont encore besoin d'être renforcées. En outre, on note une insatisfaction de certains partenaires quant à leur besoin d'informations sur le projet.

◆ **Le projet a su mettre en place les bases de la durabilité** en ciblant les institutions gouvernementales pertinentes avec lesquelles il travaille à instaurer une coordination/concertation permanente. Le renforcement des capacités opérationnelles de ces institutions, le développement de Procédures Opérationnelles Standard (POS) et leur implication effective dans les différentes actions entreprises sont gages de l'appropriation et de la durabilité projet.

◆ **La question du genre**, vue leur transversalité, est effectivement perceptible dans les actions du projet. En plus de la désagrégation des chiffres de certains indicateurs par sexe et par âge, la mixité du staff managérial et opérationnel, construction de centres de transit spécifiques pour femmes, mineurs non accompagnés, sont autant d'actions éloquentes en faveur du genre.

KEY RECOMMENDATIONS

Les principales recommandations qui ressortent sont :

R1. Au niveau du Mécanisme global, mettre en place un système de suivi-évaluation robuste, avec des indicateurs pertinents, concertés et partagés avec les parties prenantes concernées afin de pouvoir mesurer et capitaliser convenablement les changements notamment sur la gouvernance.

R2. Œuvrer pour un meilleur ancrage institutionnel du Mécanisme en impliquant davantage les ministères de tutelle et travailler à redynamiser le comité de pilotage. Cela permettra une compréhension harmonisée de la vision du Mécanisme et facilitera l'appropriation.

R3. Renforcer la communication institutionnelle autour du projet avec les partenaires gouvernementaux à travers des points focaux désignés avec qui un mécanisme officiel de communication serait établi et respecté.

R4. L'OIM au Niger doit exploiter sa position de leader dans la gouvernance migratoire, et travailler à améliorer la coordination des acteurs en collaboration avec les partenaires étatiques et bailleurs de fonds, intervenant dans la gestion des migrations.

R5. Au niveau sous-régional (CEDEAO), vue d'assurer une gestion pérenne et souveraine (financièrement et techniquement) des actions de recherche, sauvetage et assistance aux migrants dans le désert nigérien, le gouvernement nigérien, vue sa position géographique (pays de transit), devrait en concertation avec les différents bailleurs, l'OIM et les Etats de CEDEAO, opter pour une gestion plus globale /régionale des migrations, en plaidant pour la signature de conventions entre Etats. On pourrait ainsi aboutir à la mise en place d'un fond souverain sous régional destiné à la gouvernance migratoire.